

**De :** [Hotte, Marie-Andrée](#)  
**A :** [Grefte](#); [Dubois, Véronique](#)  
**Cc :** [Turmel, Simon](#); [Tougas, David](#); [Bouffard, Isabelle](#)  
**Objet :** Dossier R-4210-2022/Phase 3 portant sur la demande d'approbation des critères d'évaluation des soumissions et de leur pondération, des caractéristiques et des exigences minimales pour l'appel d'offres de 1 500 MW d'énergie éolienne  
**Date :** 29 juin 2023 11:22:21  
**Pièces jointes :** [Demande de remboursement de frais UPA. R-4210-2022.pdf](#)

---

**Avertissement:** Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux.  
Attention aux hyperliens et aux pièces jointes.

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe la demande de remboursement de frais de l'UPA dans le dossier en objet, laquelle sera déposée sur le SDÉ ce jour.

Tel que déjà mentionné dans notre échange courriel avec la secrétaire de la Régie hier, nous avons compris, à tort, que la transmission d'un budget révisé par l'UPA le 11 mai 2023, à la demande de la Régie, (pour tenir compte de notre statut particulier de personne intéressée à fournir des commentaires), tenait lieu de demande remboursement de frais, dans les circonstances. Les frais réclamés sont d'ailleurs en tout point identique à ceux de notre budget révisé.

Nous nous excusons pour cette méprise et demandons à la Régie d'accepter notre demande de remboursement de frais, malgré le délai.

Recevez nos salutations cordiales,

**MARIE-ANDRÉE HOTTE**

**Avocate | BHLF, avocats**

Maison de l'UPA | 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

450 679-0540, poste 8741 | [mahotte@upa.qc.ca](mailto:mahotte@upa.qc.ca)



Le contenu de ce courrier électronique est confidentiel et strictement réservé à l'usage des personnes auxquelles il s'adresse. Ce message peut contenir de l'information protégée. Si vous avez reçu ce message par erreur, contactez immédiatement l'expéditeur et détruisez le message original et toute copie. Veuillez noter qu'il est strictement interdit de divulguer, reproduire ou diffuser le contenu de ce message ou de prendre des mesures en conséquence. Tout nouvel envoi, reproduction ou usage de ce message par une personne autre que le destinataire est strictement interdit. Merci.